



DEMANDES DE PLAIDOYER POUR LA COP28 - OXFAM AU SENEGAL ET SES PARTENAIRES

NARRATIF

Dans toute l'Afrique, des communautés, des pays et des écosystèmes entiers paient le prix de l'inaction climatique mondiale. Nous assistons à un effondrement des écosystèmes à une échelle jamais vue auparavant. Il n'est pas nécessaire qu'il en soit ainsi.

La science est formelle : cette crise est due à l'activité humaine : Elle est due à l'inaction des gouvernements et aux grandes entreprises qui s'enrichissent en détruisant les écosystèmes et les ressources naturelles - le sol, l'eau et l'air dont l'humanité a besoin pour survivre - au-delà du point de régénération possible.

Cette responsabilité incombe à ceux qui ont créé cette crise : alors que les plus riches du monde contribuent le plus à la dégradation du climat, ce sont les plus pauvres et les plus marginalisés qui en paient le prix fort.

Les personnes les plus touchées et pourtant les moins responsables ont leur mot à dire et les gouvernements du monde entier ont le devoir d'écouter et d'agir.

Bien que nous ne soyons pas tous également responsables de cette crise, nous devons être unis dans l'action pour stopper la crise climatique.

Partout sur le continent africain, les gens vivent avec les impacts de l'inaction climatique et leurs expériences, leurs aspirations et leurs solutions sont des choses dont le monde a besoin d'entendre parler.

Avec sa jeunesse dynamique et sa société civile active, le Sénégal a beaucoup de potentiel pour éclairer les questions locales à l'échelle mondiale tout en préservant leur pertinence et leur impact. Il existe au Sénégal des militants et des groupes de la société civile qui font campagne sur les questions de climat et de ressources naturelles et qui sont désireux de s'organiser et de défendre la justice économique et les droits des communautés.

C'est pour cela qu'est né le RESAC, réseau sénégalais des acteurs du climat, un cadre de concertation des organisations de la société civile pour la justice climatique.

Nous voulons voir un soutien adéquat pour les personnes qui doivent s'adapter en raison de l'inaction mondiale en matière de climat. Nous voulons que les pertes et les



dommages causés aux moyens de subsistance et aux écosystèmes soient reconnus et compensés. Aujourd'hui, les fonds disponibles en Afrique de l'Ouest ne représentent que 7% des besoins exprimés dans les CDN (8 pays réunis) - 62% des fonds fournis sont sous forme d'instruments de dette pour une région déjà très endettée, c'est inacceptable.¹ Nous appelons également les dirigeants Africains à veiller à ce que des mesures d'atténuation soient prises, par exemple la protection des ressources naturelles telles que le bassin du Congo.

Pour être efficaces, les solutions aux crises climatiques doivent également tenir compte des inégalités entre les sexes. Depuis trop longtemps, les femmes du monde entier sont en première ligne pour répondre à la crise : elles sont les leaders de leurs communautés, elles soutiennent une plus grande résilience et elles luttent contre les impacts de la crise climatique au niveau local. Pourtant, elles continuent d'être exclues des espaces officiels tels que la COP28. Nous pouvons et devons apprendre de leurs expériences et de leurs perspectives.

Nous avons besoin que tout le monde agisse, ensemble nous sommes plus forts !

DEMANDES DE PLAIDOYER DE OXFAM AU SENEGAL ET SES PARTENAIRES

PERTES ET DOMMAGES

- Rendre le fonds sur les pertes et dommages opérationnel, accessible avec des modalités souples à effet immédiat et effectif afin de permettre aux pays en développement les plus vulnérables de faire face aux catastrophes climatiques.
- Nous ferons pression pour que le fonds pour les pertes et dommages relève de la CCNUCC (il ne devrait pas relever de la Banque mondiale ou d'une autre institution internationale). Il doit relever de la CCNUCC. Nous ferons pression pour que les communautés disposent d'un guichet leur permettant d'accéder au financement.
- Il est injuste et inhumain que les pays et communautés en développement soient délaissés, poussés à utiliser des ressources déjà rares ou piégés dans un cycle d'endettement pour une crise à laquelle ils contribuent peu. La création d'une facilité de financement dédiée et exempte de dette pour les pertes et dommages est une priorité afin de soutenir de toute urgence les pays en développement qui doivent actuellement faire face à de multiples pertes et dommages causés par la crise climatique.

ACCÈS AU FINANCEMENT

- Rendre effectif l'objectif de 100 milliards d'USD cette année, et que le gap entre 2020-2025 soit comblé (que les pays riches acceptent une feuille de route montrant que 600 milliards seront versés au total entre 2020 et 2025) ; Et nous voulons que la totalité, voire la majorité, de ce financement se fasse sous forme de subventions.

¹Concrètement sur la question du financement du climat, et sur la base de l'étude Oxfam (à paraître prochainement) sur le financement en Afrique de l'Ouest (8 pays dont la Mauritanie, le Sénégal, le Tchad, le Mali, le Niger, le Burkina Faso, le Ghana, le Nigeria).



- Etablir une feuille de route claire sur la réalisation de l'objectif de doubler le financement de l'adaptation d'ici 2025.
- Prendre la décision d'entamer les négociations pour le nouvel objectif collectif quantifié avec des sous-objectifs pour l'atténuation, l'adaptation et les pertes-et-dommages ; et pas seulement de poursuivre le dialogue et de fixer les paramètres généraux, y compris un noyau de soutien public basé sur des subventions.
- NCQG - pour l'après 2025, nous insisterons sur le fait que cet objectif doit être basé sur les besoins des communautés (besoins des pays en développement).
- Un engagement et une inclusion significatifs des femmes, des filles et des jeunes dans l'élaboration des critères de financement et l'allocation des fonds pour les projets liés au changement climatique, et notamment l'adaptation, l'atténuation, le transfert de technologie et le renforcement des capacités à tous les niveaux.
- Les gouvernements et les organismes de financement de la lutte contre le changement climatique doivent mettre à disposition des fonds pour soutenir le travail des points focaux pour l'égalité des sexes en matière de changement climatique (NGCCFP) et les programmes de lutte contre le changement climatique transformateurs axés sur l'égalité des sexes.
- Le renforcement des capacités gouvernementales en matière de budgétisation sensible à la dimension de genre pour les projets relatifs au changement climatique.
- Arrêter les fausses solutions et investir dans des projets communautaires locaux et des coopératives de femmes.

TRANSITION ENERGETIQUE JUSTE

- Renforcer la participation à la co-construction du programme de travail sur les trajectoires de transition juste pour mieux intégrer les priorités d'action climatique et développement socio-économique.
- Une élimination progressive juste et équitable des combustibles fossiles (pour que les pays riches éliminent d'abord et rapidement). Nous demanderons que l'Afrique bénéficie de plus de temps afin que nous puissions aborder les questions de pauvreté énergétique et d'accès à l'énergie.
- Des financements publics par milliers de milliards pour les pays en développement afin qu'ils puissent effectuer une transition juste. Nous voulons que ce financement prenne la forme de subventions.
- Viser un objectif de 1,5 TW par an pour que le monde soit basé à 100 % sur les énergies renouvelables et qu'il n'y ait pas d'émissions nettes d'ici 2050. Nous demanderons que les pays en développement, en particulier ceux qui ont de l'énergie, soient prioritaires en termes d'accès à la technologie et au financement des énergies renouvelables.



- Une transition équitable du point de vue du genre devrait intégrer les structures responsables nécessaires pour garantir la protection et la promotion des droits des femmes.
- Les projets JET-IP doivent placer les besoins et les droits des communautés au centre de leurs préoccupations et adopter des principes de non-préjudice.
- Des projets d'énergie renouvelable, sûre et propre qui réduisent la charge du travail de soins non rémunéré, auquel les femmes et les filles consacrent jusqu'à 75 % de leur temps (les programmes d'énergie renouvelable et propre transformateurs axés sur l'égalité des sexes ont démontré leurs multiples bénéfices pour la santé et la subsistance).
- Une approche ciblée et multidimensionnelle pour soutenir les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables d'Afrique, des petits États insulaires, d'Amérique latine et d'Asie-Pacifique qui constituent l'hémisphère Sud, par des investissements dans des énergies sûres et propres afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de créer des emplois et de renforcer les économies locales.
- Une rupture avec les modèles économiques capitalistes néolibéraux qui exploitent de manière excessive, injuste et non durable les ressources naturelles et le corps des femmes pour assouvir la cupidité de quelques individus et pays au détriment du développement durable de nombreux pays en développement et de la santé de la planète.
- Le retrait de la part des pays développés, en particulier ceux de l'Union européenne, du Traité sur la Charte de l'Énergie (TCE) et arrêter son élargissement à d'autres pays. Ce traité permet aux entreprises du secteur du charbon, du pétrole et du gaz d'entraver la transition vers un système énergétique propre en leur conférant le pouvoir de poursuivre les gouvernements devant des tribunaux secrets et des arbitres commerciaux, dont la motivation n'est pas de protéger la planète, mais plutôt de protéger les intérêts de ces entreprises.

INCLUSIVITE DE LA SOCIETE CIVILE

- Relever le quota de participation de la société civile, du privé et autres acteurs non étatiques dans les Conférences des Parties et les réunions des organes subsidiaires (SB). La participation directe de ce type d'organisations permet en effet d'offrir une visibilité aux messages directement portés par la société civile. Elle permet également aux organisations de la société civile d'échanger directement avec leurs homologues d'autres pays. Ces instances ont donc un double intérêt d'expression et de partage de connaissances pour les OSC.
- Le Bilan mondial doit permettre et soutenir la participation d'observateurs à chaque étape et à chaque réunion, y compris à tous les ateliers et événements de haut niveau ainsi qu'aux négociations dans le cadre du groupe de contact conjoint. Cela doit garantir la représentation de diverses connaissances, en particulier des jeunes, des peuples autochtones, des communautés locales, des femmes, des agriculteurs et des populations les plus touchées, y compris les minorités raciales et les personnes handicapées.



- Inclure dans chaque CDN comment la société civile jouera un rôle dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans nationaux d'adaptation.
- Encourager la traduction des documents en français voire en langues locales. La plupart des documents officiels (CPDN, CDN, PNA, etc.) étant produits et disséminés uniquement en français (voire en anglais pour certains documents ayant trait aux dialogues internationaux), leur appropriation par les organisations de base ne s'en trouve pas facilitée.
- Assurer une représentation paritaire et un engagement significatif des femmes, des filles, des personnes handicapées, des peuples autochtones et des jeunes dans leurs pluralités à tous les processus sur le changement climatique, à l'échelle mondiale et nationale.
- Créer des opportunités de développement des connaissances et des compétences pour les femmes, les filles et les jeunes en rapport avec les processus climatiques, afin de favoriser leur engagement dans les délégations nationales et les processus politiques mondiaux.
- Donner la priorité à l'investissement dans la mise en œuvre et le suivi du Plan d'action pour l'égalité des sexes (PAG) de la CCNUCC, y compris au soutien des points focaux nationaux pour l'égalité des sexes en matière de changement climatique.
- L'intégration de la dimension de genre dans les politiques, les programmes et les budgets nationaux liés au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophes, afin de lutter contre la violence sexiste et de renforcer la fourniture de services liés à la santé et aux droits sexuels et reproductifs (SDSR).

EDUCATION ET FORMATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Accroître la conscience des enjeux climatiques dans les pays vulnérables pour faire mieux participer les communautés aux efforts d'adaptation et d'atténuation.
- Développer des programmes d'éducation et de sensibilisation continue pour les communautés vulnérables.
- Placer les enjeux et défis écologiques de durabilité au centre des programmes scolaires et universitaires.

